

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Peggy Claudin
Identifiant annonce : 21589790 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7345966301

Rennes,
Le 02/11/2023

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée David SHAPIRO, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

LANNION TREGOR COMMUNAUTE SERVICE ASSAINISSEMENT

le texte d'annonce légale ci-dessous :

**LANNION TREGOR COMMUNAUTÉ SERVICE
ASSAINISSEMENT**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : ZONAGE
D'ASSAINISSEMENT DE PLOUARET**

Le public est informé qu'en application d'un arrêté pris par Lannion-Trégor Communauté en date du 27/09/2023 une enquête publique est ouverte en vue de la délimitation des zones d'assainissement collectif et non-collectif sur la commune de Plouaret

Le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie de Plouaret pendant la période du 30 octobre 2023 au 30 novembre 2023 inclus, pour que les habitants intéressés puissent en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public. Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier est également consultable sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté <https://www.lannion-tregor.com/fr/eau-assainissement/l-assainissement-collectif.html>

Les personnes intéressées pourront formuler, pendant la durée de l'enquête, leurs observations sur le projet :

-Soit sur le registre d'enquête déposé à cet effet en mairie de Plouaret (ou sur feuillets mobiles qui lui seront annexés);

-Soit par courrier adressé à la commissaire enquêtrice en mairie de Plouaret, avant la clôture de l'enquête;

-Soit par courriel, za-plouaret.enquetepublique@lannion-tregor.com;

-Soit directement à la commissaire enquêtrice lors des permanences qu'elle tiendra en mairie de Plouaret : lundi 30 octobre de 9h à 12h, samedi 18 novembre de 9h à 12h et jeudi 30 novembre de 14h à 17h.

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire enquêtrice qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au président de Lannion-Trégor Communauté le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des

conclusions de la commissaire enquêtrice sera adressée au préfet des Côtes d'Armor, au maire de Plouaret et au président du tribunal administratif.

A l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif sur la commune de Plouaret tel que soumis à l'enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Lannion-Trégor Communauté (Service eau-assainissement, téléphone : 02 96 05 91 38 et adresse électronique : aurelie.uzeel@lannion-tregor.com).

Le Président Gervais EGAULT

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce d'enquête publique 2ème avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 3 novembre 2023	Ouest-France (support papier)	22 - COTES D'ARMOR
Date	Support	Département
Le 2 novembre 2023	Le Telegramme (support papier)	22 - COTES D'ARMOR

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

